

Enseignant-e : Prof. Julia Xoudis
N° : 5963
Titre du séminaire : Vente de marchandises : CVIM et CO comparés

Maîtrises concernées : MD, MDE, MDCP
Semestre : printemps 2026

Descriptif du séminaire :

Ce séminaire porte sur le contrat de vente de marchandises, tant sous l'angle du Code des obligations (art. 184 ss CO et lien avec les art. 1 ss CO) que de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM ; RS 0.221.211.1). Il a pour but principal de comparer les deux régimes, en abordant les aspects classiques du droit des contrats (notamment formation, obligations des parties, inexécution, fin du contrat). L'approche comparative permettra aux participant.es d'approfondir le droit des contrats, tenant compte tant de la partie générale que de la partie spéciale (y compris CVIM), d'autres instruments internationaux ainsi que de la pratique contractuelle (e.g. Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international ; INCOTERMS).

Exigences :

a) La fréquentation de votre séminaire exige-t-elle des prérequis ?

- Oui : les cours de bachelor « Droit des obligations » et « Contrats spéciaux » sont des prérequis.
- Le fait d'avoir suivi les cours de master « International Sale of Goods » et/ou « Comparative Methodology : Contract Law » est un atout, mais n'est pas exigé.

b) Les étudiant.es sont-ils/elles convoqué.es avant le début du semestre ?

- Non. Les étudiant.es sont invité.es à consulter le [site Moodle du séminaire](#) avant le début du semestre pour commencer à préparer leurs recherches et réfléchir aux thèmes qui les intéressent (l'attribution des sujets se fera lors de la première séance, soit le mardi 17 février 2026).

c) Existe-il une liste de sujets ?

- Oui, elle sera mise en ligne avant le début du semestre (sur le [site Moodle du séminaire](#)), mais les étudiant.es peuvent proposer leur propre sujet, qui doit être communiqué au plus tard le 16 février 2026 par e-mail (Julia.Xoudis@unige.ch).

d) Quelles sont les diverses étapes et délais de reddition ?

Étapes principales	Délais de reddition (*)
(Si applicable) communication du sujet proposé	16 février 2026 (minuit)
1. Attribution des sujets	17 février 2026
2. Remise d'un premier plan provisoire (avec bibliographie et liste d'arrêts provisoires)	6 mars 2026
3. Remise d'un second plan provisoire, de 5 pages rédigées du mémoire et de la bibliographie et liste d'arrêts provisoires	2 avril 2026
3. Remise du mémoire complet (version définitive)	10 mai 2026
4. Colloque : présentation et discussion des mémoires (participation obligatoire)	vendredi 15 et samedi 16 mai 2026

(*) Ces dates sont susceptibles d'être modifiées. Par ailleurs, des dates seront fixées pour la discussion des plans provisoires (il convient de réserver les mardis de 12h15 à 14h durant le semestre). Pour plus d'informations, voir le [site Moodle du séminaire](#).

e) Prévoyez-vous la possibilité pour les étudiants d'obtenir la lecture préliminaire d'une première version, avec des commentaires ?

- Les étudiant.es seront invité.es à soumettre une partie de leur mémoire (5 pages de texte, au maximum), qui sera discutée en groupe et qui sera corrigée de manière personnalisée.
- À noter que des binômes seront formés en début de semestre : chaque participant.e devra prendre connaissance et commenter activement les projets soumis par un.e autre participant.e, y compris la version définitive du mémoire ainsi que la présentation de celui-ci lors du colloque.

f) Pour participer au séminaire, la connaissance passive d'une langue étrangère est-elle nécessaire ?

- Oui, la connaissance passive de l'anglais et de l'allemand sont indispensables.

g) Des intervenants externes participent-ils à votre séminaire ?

- Non

h) Modalités d'évaluation :

- 25% présentation orale du mémoire lors du colloque ;
- 10% commentaire des travaux d'un.e autre participant.e et participation à la discussion lors du colloque ;
- 65% mémoire complet (version définitive).
- N.B. : Cette allocation est principalement indicative, étant précisé que seule la note finale globale sera communiquée.